

L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

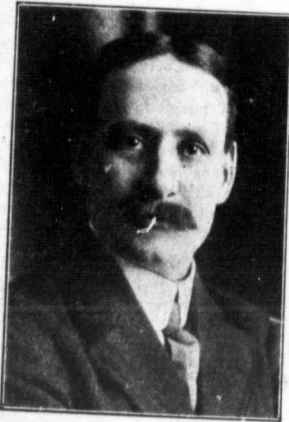
Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVII, No. 7

Montréal, Juillet 1911.

50 cts par an

M. L.-E. CHARRON
Maire de St-Denis, Qué.



M. L.-E. CHARRON,

Trésorier du Cercle St-Denis, No 207, qui a été élu maire de St-Denis, comté de St-Hyacinthe.

Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour féliciter ce confrère de la distinction dont il a été l'objet de la part de ses concitoyens. Nous lui souhaiions bon succès durant son terme d'office.

PARLONS FRANCAIS

Mgr Richard, P. A., s'adressant aux membres de la Société Mutuelle L'Assomption, société acadienne-française, leur dit :

"Dans vos délibérations, parlez notre langue maternelle. Efforcez-vous de perfectionner le parler français. Je crois qu'il existe dans la province de Québec une société organisée tout exprès pour aider la jeunesse à s'habituer à parler le français le plus correctement possible. J'engage nos succursales à s'abonner au Petit Journal du bon parler français. Faites un devoir à vos associés de toujours parler le français dans leur conversation au foyer, aux portes des églises les dimanches, dans les salons, partout. Pas de honte, ni respect humain lorsqu'il s'agit de parler la langue apprise sur les genoux de nos mères canadiennes. Rien ne doit contrister leurs coeurs comme d'entendre leurs enfants parler en leur présence dans une langue étrangère et de recevoir des lettres des absents, écrites dans un langage incompréhensible pour elles. Elles veulent des nouvelles de leurs enfants, mais rendues dans un langage familier, qui va au coeur."

sible pour elles. Elles veulent des nouvelles de leurs enfants, mais rendues dans un langage familier, qui va au coeur."

L'HON. JUGE CONSTANTINEAU, AU BANQUET NATIONAL

Au dernier banquet de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, l'un des discours les plus écoutés qui ont été prononcés ce soir là, fut, sans contredit, celui de l'Hon. Constantineau, juge de la province d'Ontario.

Ayant pensé que nos lecteurs aimeraient à relire et à conserver cette belle pièce d'éloquence, nous avons cru devoir lui donner place dans notre revue.

Monsieur le Président, Messieurs:—

La première parole dans cette fête splendide, doit être un mot de remerciement au président et aux officiers de l'Association Saint-Jean-Baptiste, pour la délicate attention qui me procure l'honneur et la joie d'être au nombre des convives de ce banquet.

L'invitation est d'autant plus généreuse qu'elle est moins un témoignage sympathique à ma personne qu'un hommage rendu à tout un groupe de Canadiens-Français, le groupe d'Ontario.

On m'a prié de répondre à la santé de la race française en Amérique. Certes, le sujet est vaste, vaste comme l'Amérique septentrionale elle-même; car où sont les endroits, sur cette moitié de continent, qui n'ont pas été découverts, parcourus en tous sens, colonisés et civilisés par les fils de la France. Mais comme je le voyais dans un journal ces jours derniers, on se propose moins de célébrer nos gloires historiques que de discuter les problèmes sérieux auxquels nous avons à faire face aujourd'hui comme peuple. On a cru et avec raison que le meilleur moyen de glorifier nos ancêtres, c'était de conserver et d'agrandir le magnifique patrimoine qu'ils nous ont laissé.

L'histoire de la race française en Amérique, commence avec Champlain, à Québec. Elle est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'évoquer encore une fois après tant d'hommes illustres qui lui ont prodigué leurs talents et leurs veilles, et si vous le voulez, nous resterons dans le présent, et nous regarderons ensemble l'avenir.

Notre race sur ce continent a des qualités et des caractéristiques bien propres à nous énorger, mais l'orgueil national, vertu civique, ne doit jamais se confondre avec la vanité, vice antipatriotique.

Nous devons à notre histoire et à nos aspirations l'hommage de la fierté nationale, comme nous devons à nos souvenirs maintes fois séculaires et à nos rêves d'avenir, le combat sans merci contre la vanité qui affaiblit en aveuglant, contre la trop grande assurance qui perd en trompant, et contre l'inaction qui tue parce qu'elle rend impossible la résistance tenace et le triomphe final que cette résistance entraîne

Pour que la fierté nationale soit légitime, il faut des actes sur lesquels se repose notre mémoire, des actes sur lesquels s'arrête notre attention dans le présent, et des actes sur lesquels nos désirs s'appuient par anticipation, pour atteindre un but rationnel. Il faut des idées pour étayer les leçons du passé, il en faut encore pour donner à nos lendemains les bienfaits de ces leçons.

Pour nous, Français établis au Canada depuis trois siècles, ces actes et ces idées affirment l'amour de notre origine et la loyauté à l'allégeance politique que nous devons à la couronne britannique. Et c'est à notre origine même qu'il faut remonter pour comprendre ce que nous nous devons à nous-mêmes, ce que nous nous devons plus particulièrement à la race française en Amérique.

NOTRE SITUATION PRESENTE

La province de Québec a été appelée avec raison le berceau de notre race dans l'hémisphère occidentale. C'est la mère-patrie du Canadien-Français, et toutes les ramifications de la race de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, comme aux États-Unis, lui doivent l'amour filial; mais la province de Québec doit à ses enfants de les protéger comme une mère jusqu'à leur maturité et de les soutenir dans les luttes qu'ils font en son nom et pour les principes qu'elle-même leur inculque.

Nous sommes aujourd'hui plus de trois millions de Canadiens-Français en Amérique septentrionale. En six générations, nous nous sommes décuplés plus de cinq fois. Nous comptons comme valeur dans toutes les sphères de la vie. Arts, sciences, littérature, professions libérales, toutes les voies nous sont ouvertes, et nous nous empressons de les parcourir avec honneur. Finances, commerce, industrie, autrefois, l'apanage exclusif de la majorité anglo-saxonne, nous appartenent aujourd'hui dans des proportions qui étonnent si l'on daigne étudier la situation pénible qui nous a été souvent faite depuis la cession.

Dépeupillés en 1759 de tout ce que nous avions, alors que les nouveaux maîtres se distribuèrent les concessions territoriales, les ressources financières et les avantages politiques,—nous avons reconquis pouce par pouce une bonne partie de ce que nous avions perdu, et si aujourd'hui nous maintenons des sentiments de loyauté envers les nouveaux diri-

geants, c'est que l'autorité a reconnu la justice des revendications faites par des politiques éclairés et patriotes du Canada français. Il a fallu cependant cent années de lutte pour faire reconnaître au gouvernement britannique, la légitimité de nos demandes et lui faire admettre nos droits.

Et cela, grâce aux hommes énergiques et clairvoyants de la province de Québec, qui surent sacrifier, leurs intérêts personnels aux intérêts généraux de leur race; qui plaçaient plus haut que toute autre considération le devoir à accomplir; qui ne craignirent pas de réclamer, en temps opportun, malgré les menaces d'écrasement, malgré les persécutions politiques, malgré les tentatives faites en certains milieux pour balayer de la terre d'Amérique et le nom, et la langue, et le sentiment français.

Du traité de Paris à 1776, l'oligarchie de quelques politiciens chercha vainement à faire disparaître le français dans le pays. Malgré cela, ce furent les Canadiens-Français qui arrêtèrent l'envahisseur américain et qui conservèrent à la couronne d'Angleterre, ses droits sur le Canada.

Six mois après la brave conduite des nôtres, les persécutions civiles et religieuses recommençaient contre le catholique canadien-français pour s'accroître jusqu'en 1912, alors que le patriotisme éclairé des persécutés plaça au-dessus des vengeances mesquines le devoir du citoyen, et se manifesta héroïquement dans la victoire de Châteauguay. Il fallut douze années cependant pour obtenir à DeSalaberry le mérite qui lui revenait dans ce triomphe renouvelé de la ténacité canadienne-française. En 1837, les nôtres durent soutenir, au sacrifice de leur vie, une nouvelle lutte contre la bureaucratie. La haine du français se manifesta de nouveau dans les Chambres et amena l'abolition de la langue française au Canada de 1841 à 1849. Le gouvernement britannique comprit cependant toute la justice et tout l'arbitraire de cette abolition, et il le proclama bien haut, lorsqu'en 1867, il donna à notre population, qui n'avait jamais compté ses dévouements, le droit constitutionnel si bien défini dans la clause 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Et aujourd'hui, forts de leurs droits acquis de haute lutte, les Canadiens-Français réclament le respect dû à leur langue; et ce serait lâcheté que de ne pas les réclamer, comme ce serait lâcheté indigne du nom français que de les laisser prescrire pour satisfaire au désir de quelques assimilateurs, qui ne représentent pas du tout l'esprit britannique et qui nuisent plus qu'ils n'aident à la cause canadienne.

LE DEVOIR DE QUEBEC

Si Québec a obtenu beaucoup, parce qu'elle était la province-mère de la race française, elle doit maintenant faire beaucoup pour protéger ses fils dissimés un peu partout dans le nouveau continent.

Les groupes forts peuvent seuls aider les groupes faibles.

Il ne suffit pas de se dire dans Québec; nous avons tout ce que nous voulons; il ne suffit pas de croire que les lois nous protègent; mais il faut, au contraire, surveiller constamment nos privilèges et nos droits, car selon le mot de Patrick Henry, le grand Virginien: "la vigilance éternelle est le prix de la liberté". Si dans Québec certaines lois

confirment les droits du français, il n'en est pas ainsi dans les autres provinces de notre pays bilingue, et Québec se doit à elle-même comme elle le doit aux groupes plus faibles des Français du Canada de sauvegarder jalousement les prérogatives du français.

Une cause de la faiblesse du groupe français du Canada, c'est moins la force des assimilateurs que l'apathie des nôtres dans toutes les occasions où les principes véritables de droit et de justice sont en jeu. On se divise sur des mesquineries de factions et de coteries, plutôt que de diriger les efforts sur la haute politique qui consiste dans l'émulation des races, et non dans l'agression; qui cherche à améliorer le status de tous les citoyens mais non l'étréitesse de clocher; qui maintient les droits de tous, mais qui n'en sacrifie aucun; qui fait, en somme, la nation grande et prospère par la sauvegarde des droits respectifs de chaque groupe national.

Nous divisons nos forces, encore, dans une fausse générosité envers les Anglo-saxons, générosité qui, aux yeux des gens de langue anglaise constitue une reconnaissance tacite de l'infériorité de la race canadienne-française. Du plus humble commissaire d'écoles aux plus hautes fonctions de la vie, c'est la même chose partout et toujours. Il semble que nous cherchions à nous faire pardonner d'être Canadien-Français, à faire oublier que nous avons droit à ce poste; et nous sacrifions nos propres intérêts nationaux pour gorger obséquieusement de faveurs ceux qui n'y ont pas droit. On appelle cela de la largeur de vues, de la générosité, mais ceux qui en profitent acceptent le tout comme un témoignage d'admiration à leur supérieur té morale et intellectuelle. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Si nous avons des droits prenons-les. Les libertés ne se donnent pas, elles se prennent. On nous répliquera qu'il faut être prudent, que nous n'avons pas la majorité. La prudence dans certaines occasions coudoie la poltronnerie, et c'est souvent ce qui fait dire aux Canadiens de langue anglaise que leurs concitoyens de langue française sont lâches, veules, et conséquemment incompetents à tenir des postes importants dans l'administration civile ou religieuse. Ceux qui veulent être prudents quand la fermeté est nécessaire, sont plus dangereux pour notre race que nos pires ennemis.

Il est juste toutefois de reconnaître et d'estimer les nombreuses qualités des autres races établies au Canada. L'imitation est le témoignage d'admiration le plus flatteur que nous puissions leur donner. Imitons nos concitoyens de langue anglaise dans ce qu'ils ont de vraiment pratique. Eux ne s'oublient jamais et se gardent bien d'être généraux au détriment des intérêts et du prestige de leur propre nationalité. Ils respectent, encouragent, aident même ceux qui se tiennent debout et qui marchent la tête haute; ils méprisent ceux qui sont toujours prêts à s'amoindrir devant eux.

Nous divisons nos forces, encore, par l'égoïsme. On ne croit pas toujours en la sincérité de ceux qui travaillent réellement pour la race canadienne-française. On trouve dans leur conduite des motifs d'intérêt personnel, on les combat ardemment. Nous ne croyons pas au dévouement, là où il existe dans sa plus belle expansion, et nous assimilons souvent ce dévouement à du fanatisme, à de l'é-

troitesse, à de l'imprudence, et souvent même à de la trahison.

BESOIN D'UNION

Pour que le groupe français soit fort au Canada et dans toute l'Amérique, il faut l'union étroite, la convergence des idées vers le but logique à atteindre, et non pas la séparation sur des motifs particuliers d'intérêts. Les hommes ne sont que les instruments des idées et les idées doivent dominer. Que ferait la province de Québec, si les groupes français du Canada venaient à disparaître?

Elle serait elle-même détruite parce qu'elle n'aurait pas en dehors de ses frontières, des hommes d'action qui détourneraient forcément, en la portant sur eux-mêmes, l'attention des adversaires. Il faut donc que ces groupes extérieurs soient forts. Il faut donc que la Province-Mère les protège et les appuie si elle veut trouver dans leur ralliement une garantie de défense aux heures décisives. Québec doit être le centre d'une solidarité française en Amérique.

Ce qui assurera définitivement la survivance acadienne, ce qui fortifiera la renaissance française aux Etats-Unis, ce qui soutiendra nos compatriotes des provinces de l'Ouest dans leurs luttes pour la vie, ce qui favorisera l'expansion française en Ontario, c'est la foi en l'appui de Québec. Que cette foi disparaisse, et les groupes tombent d'eux-mêmes, n'ayant plus d'appui qui les soutienne. Québec doit donc encourager cette foi, donner l'exemple du patriotisme éclairé, dans une intransigeance de principe qui seule produit les grandes choses.

PAS DE CONCESSIONS

Pourquoi faire constamment des concessions? Pourquoi toujours avoir recours à la conciliation trop large quand le passé nous prouve que la lutte peut seule nous assurer la justice. Pourquoi toujours l'anglais dans les services publics alors que nous avons le droit et le devoir de parler notre langue, de l'écrire, de la faire respecter partout? En Ontario, la langue française, depuis quelque temps, est reconnue au téléphone, principalement à Ottawa, où pourtant la race française est en minorité. Nous reconnaissons la nécessité de la langue anglaise en Ontario, mais nous n'abdiquons pas pour cela les droits de notre propre idiome maternel.

C'est précisément parce que nous sommes en minorité au Canada, que nous devons surveiller plus étroitement nos intérêts. Les journaux de la province de Québec, après avoir oublié le groupe ontarien des années, ont enfin reconnu qu'il y avait là des patriotes délaissés, et ils ont fait un grand bien à la cause française en lui prodiguant leur attention. Ce n'est pas certes en jugeant les actes de loin et avec la mentalité née des circonstances dans Québec, qu'on pourra jamais comprendre la véritable situation de nos compatriotes de l'Ouest, de l'Ontario, des Provinces Maritimes, des Etats-Unis, de la Louisiane; mais ce sera par l'étude de ces situations précaires qu'on fait à la langue française à l'école, à l'église, dans les services publics des localités où les nôtres sont en minorité.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION.

L'urgence de la lutte m'amène, naturellement, à vous dire quelques mots de l'Association Canadienne-Française d'Éducation d'Ontario.

Cette association est née des besoins multiples de la race française, en Ontario.

Elle n'est pas une organisation d'attaque, mais une organisation de défense et de progrès. Sa nécessité a été confirmée depuis quelque temps par l'obtention de privilèges importants, — qui après tout ne sont que la reconnaissance de droits acquis; et si elle réclame aujourd'hui l'enseignement dans la langue maternelle à l'école et à l'église, si elle sollicite une plus juste représentation dans le clergé des paroisses et des diocèses où la population française est en majorité, si elle exige une plus juste répartition des charges publiques en faveur de la race française, c'est qu'elle s'appuie sur l'esprit de la Constitution, c'est qu'elle a confiance dans la justice et la largeur de vues des dirigeants politiques de la province, et dans la droiture de la masse des Canadiens-Anglais.

La minorité française d'Ontario fait exactement ce que fait la minorité anglaise de Québec. Elle est jalouse de ses droits et réclame sans relâche de la majorité ce qui lui appartient. La différence est que dans Ontario, nous n'obtenons pas toujours justice, tandis que dans Québec, les Anglais ont plus qu'il ne leur est dû.

Maintenant, quels sont les moyens d'action de la race française pour le maintien de ses droits imprescriptibles? La réponse est dans l'union, l'union au-dessus des partis politiques, au-dessus des clans et des coteries, au-dessus de tout ce qui est étroit et mesquin; l'union saine, pour faire un corps sain. Nous la trouverons dans l'encouragement de nos sociétés nationales, comme l'Association Saint-Jean-Baptiste, comme l'Union Saint-Joseph, du Canada, l'Alliance Nationale, la Société des Artisans Canadiens-Français, l'Union Saint-Pierre, les sociétés canadiennes-françaises des États-Unis, filles de la Ligue des Patriotes, de Fall River; les sociétés acadiennes, les sociétés françaises de la république voisine.

En Ontario, l'Union Saint-Joseph surtout, a fait un grand bien au réveil des Canadiens-français, par la propagande qu'elle a faite et par l'appui généreux qu'elle a donné à l'Association d'éducation.

NOS SOCIÉTÉS NATIONALES

Nous la trouverons cette union non seulement dans la centralisation de nos forces au sein des sociétés nationales qui deviendront puissantes et prospères par l'augmentation de leur effectif, mais encore en refusant notre adhésion à des sociétés où notre langue courtait des dangers parce qu'elle serait la langue d'une minorité impuissante, en refusant notre adhésion à des organisations neutres qui nous ont en nous divisant après nous avoir enlevé notre argent. Plaçons donc nos assurances dans nos sociétés purement nationales si nous voulons améliorer notre statut financier, au lieu de nous amoindrir en enrichissant les sociétés étrangères. Appuyons nos sociétés nationales, si nous voulons qu'elles puissent nous donner leur soutien dans des moments critiques. N'allons pas réduire leur force, et la

L'ALLIANCE NATIONALE

notre conséquemment, en accordant aux autres sociétés, notre nombre, notre adhésion et notre argent.

L'EDUCATION

Nous la trouverons encore dans l'encouragement tangible donné à nos collègues classiques et à nos universités. Nous ne pouvons pas nous illusionner plus longtemps sur ce point. Que serait la province de Québec, que serait même le groupe français du Canada, sans l'Université Laval, cette institution essentiellement française, sans l'Université bilingue d'Ottawa, sans les nombreux collègues classiques français de Québec, des provinces maritimes et du Manitoba, qui ont procuré à nos hommes les plus marquants, une éducation et une instruction qui font tout le secret des succès remportés depuis tant d'années dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Qu'aurait fait la population française, sans l'enseignement secondaire dans sa langue maternelle. Elle se serait contentée de l'enseignement primaire, nécessairement insuffisant, et aurait oublié sa langue dans les maisons anglaises d'enseignement secondaire et supérieur. Mais notre clergé religieux et séculier prodigue sa science pour un salaire dérisoire de 40 à 50 piastres par année, donna une pension pour une somme qui ne permettrait pas un cours de deux mois dans une université ou dans un collège anglais; c'est dire que le dévouement a fait ici plus que l'argent ne peut faire ailleurs.

Et puisque nous sommes ici pour parler de la race française, n'oublions pas que le maintien de notre langue au pays est dû à l'initiative et au vrai zèle des prêtres, et des laïques éclairés qui ont fait ce que leurs prédécesseurs français accomplirent dans un passé reculé, qui ont regardé plus loin que le temps présent, et qui ont vu venir l'orage; ils se sont sacrifiés pour un principe dont nous recueillons aujourd'hui les bienfaits.

Imitons leur exemple. Créons pour l'avenir. Donnons à ceux qui nous suivront des institutions solides. Donnons-leur des avantages plus grands encore que ceux dont nous avons profité nous-mêmes. Faisons en sorte que nos fils ne soient pas obligés de négliger leur instruction et leur éducation pour gagner péniblement leur vie. Assurons les lendemains de nos enfants en consolidant l'oeuvre des aïeux, l'oeuvre du clergé; fondons, établissons, sans compter les sacrifices d'amour-propre, d'ambitions, d'argent; car l'avenir de notre race dépendra de ce que nous aurons fait pour elle aujourd'hui. Nous avons eu de rares avantages. Faisons en sorte que nos descendants puissent dire que nous n'avons pas été égoïstes.

La génération qui nous suivra, celle qui suivra la jeunesse universitaire et scolaire d'aujourd'hui, voyant les travaux accomplis par leurs prédécesseurs, profitant de ces travaux, s'inspireront malgré elles de notre abnégation, consolideront à leur tour des oeuvres de mérite, continueront le cycle de l'éducation et de l'instruction publique; et un jour, quand viendront les tentatives assimilatrices plus fortement dessinées par la force du nombre le Canada français pourra compter sur des hommes de volonté, des hommes de devoir. C'est alors que non seulement nos descendants obtiendront le respect des privilèges accordés

par la coutume, mais feront admettre et respecter tous les droits constitutionnels que nous garantit l'acte confédératif du Canada, et la force de l'élément français dans toute l'Amérique.

C'est alors que nous jouerons, dans la Confédération, le rôle admirable et juste que nous prédisait ce grand homme d'Etat de l'Angleterre, Lord Dufferin, dans un discours dont la Vieille Capitale et toute la province de Québec se souviennent encore, rôle qui ne peut en rien nuire au développement rationnel des autres races établies dans notre pays et avec lesquelles nous voulons vivre en paix et en harmonie constante; mais ce rôle au contraire apportera son appoint décisif à la prospérité de la grande patrie canadienne, que nous aimons de toute la pureté d'un amour trois fois séculaire.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 24 juin, est une date que tout bon Canadien-Français ne peut laisser passer inaperçue.

"Les peuples qui n'ont pas d'histoire sont des peuples heureux, dit-on; mais ceux qui en ont une et qui ne s'en rappellent pas les dates mémorables sont bien près de périr.

La Saint-Jean-Baptiste a été instituée aux jours sombres de notre histoire. Les temps sont bien changés depuis, et si nous nous groupons maintenant sous la bannière nationale ce n'est pas pour lutter contre la tyrannie et l'oppression, mais bien pour nous rappeler notre origine, pour conserver nos institutions les plus chères, pour stimuler notre zèle comme groupe important de la Confédération, dans la lutte généreuse de tous les éléments vers le progrès."

"O! Canadiens, rallions-nous!"

Bulletin de la Caisse Nationale d'économie, Juin 1911.

ENCYCLOPEDIE

On n'écrit à la main guère plus de 30 mots par minute, et le triple en moyenne à la machine à écrire.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE LAPORTE, No 332

Dimanche, le 25 juin écoulé, avait lieu dans la petite église de la paroisse de St-Anselme de Montréal, à la grand'messe, une jolie démonstration à l'occasion de la bénédiction du drapeau de ce cercle.

M. le curé Chagnon, après avoir souhaité la bienvenue aux représentants du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, MM. L. A. Laval-lée, Président général; M. G. Monet, Secrétaire général; T. Cypihot, Médecin en chef; E. Brassard, Directeur; Chs Duquette, Inspecteur en chef; laissa la parole à M. l'abbé Pinault, vicaire d'Hochelega, qui fit le sermon de circonstance. Ce dernier servit une pièce d'éloquence et tint durant une courte demi-heure

ses auditeurs sous le charme de sa parole facile et autorisée. Il fit ressortir tous les avantages de la mutualité, tant au point de vue patriotique et religieux qu'au point de vue pécuniaire, et exprima toute son admiration pour l'Alliance Nationale, dont il a fait une étude approfondie des règlements. Il dit que la sagesse et l'économie avec lesquelles elle a été administrée dans le passé, est une garantie pour l'avenir et il conseille fortement à ses compatriotes d'en devenir membres participants.

Aussitôt la messe dite, M. le curé Chagnon, fit solennellement la bénédiction du drapeau et les délégués de l'Exécutif ainsi que les membres du cercle se rendirent ensuite chez M. le Dr G. H. Martineau, médecin du cercle, qui offrit à ses hôtes une généreuse hospitalité.

Après une agréable causerie, chacun se sépara enchanté de cette fête dont il conservera, nous n'en doutons pas, un bon souvenir.

Afin que nos lecteurs puissent se faire une idée de l'éloquent discours qu'a prononcé M. l'abbé Pinault, en cette circonstance, nous en donnons ici les grandes lignes:

Résumé du sermon prononcé par l'abbé L. Pinault, lors de la bénédiction du drapeau du Cercle Laporte, No 332, dimanche, le 25 juin 1911.

"Frater, qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma."

"Le frère, qui est aidé par son frère, est comme une ville forte".—Prov. XVIII—19.

Le drapeau d'une société est l'emblème expressif de son idéal.

L'Alliance Nationale réalise pleinement au milieu de nous ces paroles des Proverbes.

Oui, l'Alliance fait, de ses 22,000 membres, des frères qui s'aident comme des frères.

Il en résulte, pour ce corps de frères, les avantages dont jouit une ville forte au triple point de vue financier, national et religieux.

D'un examen approfondi sur la condition de l'artisan, il ressort que l'ouvrier seul, ne peut garantir le nécessaire à sa famille pour les jours d'accidents, de maladie, de vieillesse, de mort. L'Alliance se présente à lui, héritière de la charité de l'Eglise. Elle organise l'épargne du petit sou et lui fait gagner à l'avance le pain des mauvais jours. Elle ne vient pas à lui sous le manteau de la glaciale philanthropie. Elle s'entoure de toutes les filles sympathiques de la divine charité. Elle l'a écrit en exergue sur le bel étendard que nous admirons: Concordia Fratrum et amor proximum.

Au point de vue financier, l'entrée de l'Alliance est un placement sûr: la parfaite honorabilité de ses chefs, leur compétence en mutualité en sont une garantie d'exceptionnelle valeur.

Dans les dangers actuels de la langue française et de la foi, surtout causés par les groupes catholiques de nationalité étrangère..... quelle force que l'Alliance, qu'un groupe d'hommes qui a pour but "L'union des catholiques parlant la langue française dans une commune pensée de progrès de leurs intérêts ma-

tériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale: — qui a pour but de travailler à la conservation de l'amour et de l'usage de la langue française et à propager le respect de la foi et des institutions catholiques".—(Extrait des Statuts).

Par un malheur qu'on ne saurait trop déplorer et conjurer, les Canadiens-français ne comprennent pas sur ce point, leur devoir, leur intérêt vital. Les sociétés anti-françaises, les sociétés neutres ou franc-maçonniques voient chaque année leur contingent se grossir de recrues catholiques canadiennes-françaises.

Leurs prétextes: solidité de ces associations puissantes, modicité de leurs taux, sont réduits à néant.

EN CONCLUSION:

Voilà l'Alliance, fille empressée de l'Eglise qui sert vos intérêts personnels, les intérêts sacrés de la race et ceux encore plus sacrés de la foi.

Donc, fidélité aux réunions de votre cercle pour y apprendre les leçons de prévoyance et d'économie, affermir les résolutions de garder vos épargnes chez vous, de ne jamais les confier à des associations qui se servent de l'influence que leur apporte votre or, pour lutter contre vous et vous anéantir comme race catholique.

Invitez chez vous les mutualistes distingués, sincères, à venir développer votre éducation sociale et mutualiste.

Aimez à suivre votre superbe drapeau partout dans nos démonstrations religieuses et nationales.

Lorsqu'il passera à travers les foules, déployant ses plis ondoyants, ce sera l'Alliance qui apparaîtra à vos regards, l'Alliance avec ses 18 ans d'histoire féconde, d'oeuvres sociales, d'éducation populaire, de soulagement matériel et moral, de préservation effective de la foi catholique et de la langue française.

Enfin, MM. du cercle Laporte, le saluer avec respect, l'admirer de tout coeur, ne vous suffira pas. En ces jours de propagande effrénée de la part des autres sociétés, surtout neutres et maçonniques, vous serez le noyau qui donnera naissance à un arbre vigoureux. Celui-ci étendra sur la paroisse ses branches nombreuses et touffues, y semera les bienfaits de son ombre salutaire sur tous nos compatriotes de St-Anselme. Votre paroisse deviendra alors pour la race française catholique, l'un de ces bastions de ville forte qu'annonçait mon texte au début de cette allocution: Qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma.—Amen.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes dont les noms suivent:

Cl. Jeanne-d'Arc, No 53. — A. M. Joseph Beaudoin, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. Sacré-Coeur, No 6. — A la famille Martineau, à l'occasion du décès de M. François Martineau.

A la famille St-Jean, à l'occasion du décès de M. Nazaire St-Jean.

Cl. de Lorimier, No 112. — A M. Aurélie Valade, Joseph Valade et J. H. Perrault, à l'occasion du décès de leur mère.

A M. Isidore Lagacé, à l'occasion du décès de son frère.

A M. Adolphe Moffet, à l'occasion du décès de son fils.

LES FRANCO-CANADIENS

Le *Sun*, de New-York, a publié récemment un article intéressant sur le rôle et l'influence de la race française au Canada.

Après avoir dit que les Canadiens-Français, il y a un siècle, n'étaient qu'au nombre de 60,000 et qu'ils sont maintenant au delà d'un million et demi de citoyens, ayant conservé leur langue, leur religion, leurs traditions ancestrales, le confrère américain fait remarquer: "Aucun fait plus remarquable ne saurait être constaté dans l'histoire de l'Amérique que cette expansion de la race franco-canadienne. Elle a reconquis toute la province de Québec, s'est étendue dans l'est, dans l'ouest, dans le sud de la Nouvelle-Angleterre, jusqu'à l'Ontario et le Nouveau-Brunswick."

Et le confrère ajoute que ce n'est pas une conquête pour la patrie française, mais une conquête de la race française et de la langue française, et que ce sont les vaincus qui sont restés les maîtres du terrain!

Ici, le *Sun* parle d'une des phases les plus intéressantes de l'expansion de notre race, de cette conquête pacifique, mais constante, définitive, des Cantons de l'Est, autrefois le domaine presque exclusif de la population de langue anglaise, surtout, après les guerres de 1812 et 1813, à cause de l'immigration venue d'Europe, chassée par les campagnes de Napoléon, et maintenant aux trois quarts peuplés de Canadiens-Français. "Par une singulière ironie, s'écrit le confrère américain, le journal de la ville de Waterloo est imprimé en français!"

Le *Courrier des Etats-Unis*, après avoir cité l'article du *Sun*, ajoute, à propos de l'expansion des Canadiens-Français jusque dans la Nouvelle-Angleterre:

"Aujourd'hui, on trouve des quartiers entiers dans les villes de la vallée du Merrimack, de Manchester et de Lowell où l'on n'entend que la langue française dans les boutiques, les cafés et les rues, comme il en serait dans une cité de France, à Dieppe, par exemple.

"L'expansion de la race française au Canada, de l'aveu général de tous les observateurs, à quel que nationalité qu'ils appartiennent, est un fait extraordinaire, démontrant la vitalité de cette race quand elle est affranchie de toute influence politique et laissée libre de suivre le cours naturel de son tempérament national."

C'est une histoire étonnante que la nôtre; elle fait l'admiration de tous les économistes du monde, et elle parle hautement en faveur du caractère des Canadiens-Français, de leur tenacité, de leurs croyances religieuses, de leur patriotisme et de leur moralité.

Le *Sun* n'oublie pas de dire, à cette occasion, que les Canadiens-Français ont toujours été hostiles à l'annexion aux Etats-Unis. Et c'est absolument vrai.

La "Revue du Canada."



M. P. TREMBLAY,
Cercle Rivière à Pierre No 265



M. H. BOISMENU
Cercle Lavallée No 443



Chs Blackburn, Prés.
Cercle Rivière à Pierre, No 265

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant mai 1911:

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
P. Tremblay, Cl. Rivière à Pierre...		265	14
* Nap. Boucher, Cl. Nomingue...		287	14
H. Boismenu, Cl. Lavallée...		343	14
Chs. Blackburn, Cl. Rivière à Pierre...		265	13
* Ern. Genest, Cl. Rivière à Pierre...		265	13
Edouard Clément, Cl. St-Luc...		90	8
J. A. Darveau, Cl. Préfontaine...		339	8
H. A. Desmarais, Cl. Richmond...		250	11
Albert Gileau, Cl. Loranger...		322	6
Alfred Gaudet, Cl. St-Frédéric...		75	5
L. Tremblay, Cl. La Tuque...		338	5
N. Courtemanche, Cl. Préfontaine...		339	5
J. B. U. Grégoire, Cl. St-Jean...		78	4
Onésime Gilbert, Cl. St-Alphonse...		186	4
J. A. O. Talbot, Cl. Victoriaville...		191	4
J. O. A. Delisle, Cl. Roberval...		235	4
Chs. Daunais, Cl. Sacré-Coeur...		6	3
J. A. Richard, Cl. Hochelaga...		29	3
J. Euclide Pilon, Cl. Jeanne d'Arc...		53	3
Adélar Constant, Cl. St-Edouard...		126	3
Elz. Morency, Cl. Léon XIII...		170	3
F. Careau, Cl. Rivière à Pierre...		265	3
J.E. Roy, Cl. Villeray...		311	3
A. St-Jean, Cl. Préfontaine...		339	3
J. Durocher, Cl. Préfontaine...		339	3
Jos. Lauzon, B.P. St-Joseph du Lac...		97	3
J. A. Scotte, B.P. St-Nazaire...		256	3
Viateur Baribeau, Cl. St-Lambert...		121	2
D. Morin, Cl. St-Lambert...		121	2
J. F. Deschatelets, Cl. Lartigue...		150	2
P. A. Roberge, Cl. St-Ferdinand...		190	2
Frs. Péloquin, Cl. Cadieux...		212	2
O. Joly, Cl. Cadieux...		212	2
A. J. Rioux, Cl. La Vallée...		214	2
A. C. Demers, Cl. D'Youville...		233	2
Ls. Johnson, Cl. Laflamme...		243	2
Z. D. Cormier, Cl. Evangeline...		259	2
H. Lamarche, Cl. Napoléon...		275	2
L. M. Goupil, Cl. Ste-Flavie...		280	2
Alp. Côté, Cl. Dufournel...		305	2
R. Millette, Cl. Duquette...		320	2
Ern. Chaput, Cl. La Tuque...		338	2
C. Pageau, Cl. Préfontaine...		339	2
Amédée Lavoie, Cl. St-Elzéar...		345	2
Z. Larocque, B.P. St-Joseph du Lac...		97	2
P. Jetté, B.P. St-Joseph du Lac...		97	2
J. O. C. Dostaler, Cl. Champlain...		223	2
J. A. Lapierre, Cl. Sacré-Coeur...		6	1
G. Asselin, Cl. Hochelaga...		29	1
J. Ulric Crépeau, Cl. Mascouche...		30	1
H. Legape, Cl. St-Vincent...		42	1
E. Legault, Cl. Jacques-Cartier...		49	1

* La photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
L. A. D. Gauthier, Cl. St-Guil'laume...		50	1
J. G. Robert, Cl. Montebello...		55	1
J. B. Courville, Cl. Ste-Justine...		58	1
Jos. Flibotte, Cl. St-Hyacinthe...		67	1
Arthur L. Parent, Cl. St-Georges...		69	1
William Monarque, Cl. St-Georges...		69	1
L. N. Cadieux de Courville, Cl. Charlemagne...		73	1
Amédée Hains, Cl. Ste-Anne de Danville...		76	1
J. H. Couture, Cl. Ste-Anne de Danville...		76	1
Omer Filiatrault, Cl. Bourget...		79	1
Jos. Gauthier, Cl. Bourget...		79	1
J. L. Taschereau, Cl. N.-D. des Victoires...		94	1
Nap. Bourret, Cl. N.-D. des Victoires...		94	1
Jos. Rondeau, Cl. Champlain...		108	1
Alphonse Papillon, Cl. Champlain...		108	1
Ignace Gravel, Cl. Champlain...		108	1
Jos. Barette, Cl. Garneau...		118	1
J. P. Jacob, Cl. St-Tite...		119	1
J.B. Baudry, Cl. St-Edouard...		126	1
Georges Dion, Cl. St-Sauveur...		128	1
A. J. Lemieux, Cl. St-Eugène...		133	1
L. P. St-Louis, Cl. Bruchési...		135	1
Téléphore Larose, Cl. St-Jean-Baptiste...		149	1
G. G. Peltier, Cl. Edmonton...		151	1
O. P. Hurteau, Cl. Leclerc...		158	1
Léopold Desrochers, Cl. Frontenac...		172	1
Alcide Dalpé, Cl. Contant...		173	1
H. Paradis, Cl. St-Jean de la Croix...		174	1
J. A. Rousseau, Cl. Plessisville...		175	1
P. I. Magnan, Cl. Plessisville...		175	1
J. P. Houde, Cl. St-Prosper...		183	1
E. Archambault, Cl. Grondine...		185	1
P. E. Auger, Cl. Victoriaville...		191	1
A. E. Chagnon, Cl. St-Bernardin...		194	1
Louis Bélisle, Cl. N.-D. du Cap...		196	1
Adélar Lussier, Cl. St-Joseph d'Ely...		201	1
T. Colette, Cl. LaFontaine...		206	1
L. J. Langlois, Cl. St-Vital...		210	1
J. Hébert, Cl. Lemoine...		311	1
Jos. Laforest, Cl. Cadieux...		212	1
J. J. Guertin, Cl. Cadieux...		212	1
Arc. Lebeau, Cl. St-Roch...		213	1
F. Parent, Cl. Iberville...		216	1
E. Deschênes, Cl. Viger...		227	1
J. W. L. Forget, Cl. Laflèche...		230	1
J. A. Sirois, Cl. Bic...		245	1
J. M. V. Dodier, Cl. Mont Carmel...		260	1
Jos. Rouillard, Rivière à Pierre...		265	1
Jos. Leclerc, Cl. Rivière à Pierre...		265	1
P. Cardinal, Cl. Rivière à Pierre...		265	1
C. A. Léveillé, Cl. Rivière à Pierre...		265	1
Nap. Galibois, Cl. Rivière à Pierre...		265	1
H. E. Grondines, Cl. St-Alban...		269	1
R. Tétreau, Cl. Colomb...		270	1

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
O. Pérus, Cl. Mercier...		271	1
P. A. L'Ecuyer, Cl. Lacadie...		273	1
A. Vézina, Cl. St-Prime...		284	1
M. Brouillet, Cl. Graton...		269	1
G. Lonergan, Cl. Tétreaultville...		296	1
E. Laberge, Cl. Dufournel...		305	1
A. Tardif, Cl. Dufournel...		305	1
Raymond Latour, Cl. Sir G. E. Cartier...		317	1
A. Barbeau, Cl. Duquette...		320	1
P. Desparts, Cl. Duquette...		320	1
Alex. Charette, Cl. Duquette...		320	1
G. Lesiège, Cl. Duquette...		320	1
C. D. Bertrand, Cl. Duquette...		320	1
Emile Labelle, Cl. Loranger...		32	1
N. Lauzon, Cl. D'Aiguillons...		328	1
Z. Desrochers, Cl. Laporte...		332	1
Johnny Tremblay, Cl. La Tuque...		338	1
J. W. Chiasson, Cl. La Tuque...		338	1
J. S. Dupéré, Cl. Préfontaine...		339	1
Hector Cypriot, Cl. Préfontaine...		339	1
R. Lemieux, Cl. Préfontaine...		339	1
J. B. St-Pierre, Cl. de La Vallée...		343	1
Adrien Bonin, Cl. de la Vérendrye...		344	1
A. Baril, B.P. St-Félix...		12	1
J. M. Pominville, B.P. St-Joseph du Lac...		97	1
Art. Desjardins, B.P. St-Joseph du Lac...		97	1
E. Plante, B.P. N.-D. de Stanbridge...		155	1
P. Pelletier, B.P. Ste-Perpétue...		260	1
H. R. Huot, B.P. Outremont...		280	1

ENCYCLOPEDIE

Les Américains dépensent chaque année \$5,500,000 pour le base-ball.

Les Musulmans, qui n'avaient aucune notion de Saturne et de sa légende, ont fait un Robinson du premier homme. Ils ont supposé qu'Adam, en punition de sa désobéissance, aurait été relégué par Allah dans l'Ile de Ceylan, et ils affirment qu'on y voit encore son pied de géant imprimé sur le sommet du pic le plus élevé de l'île, que la géographie désigne sous le nom de "Pic d'Adam".

Les philanthropes ont leurs épreuves. Mlle Morgan, la fille du millionnaire Pierpont Morgan qui a institué un restaurant pour les marins de Brooklyn, est aujourd'hui en butte à aux persécutions de tous les cabaretiers et restaurateurs des environs. Les marins bénéficient naturellement leur bienfaitrice qui leur permet de manger bon et à bon marché. Mais ceux qui faisaient payer cher et donnaient peu n'y trouvent pas leur compte.

De savants médecins s'insurgent contre ce qu'ils appellent "la coutume barbare" de faire de la musique durant les repas. La santé y perd énormément. Il ne s'en fait plus dans les grands hôtels de Londres.

Aux termes de la loi pour l'Etat de New-York, entrée en vigueur le 1er janvier 1908, il sera interdit de faire travailler plus de huit heures par jour, dans les fabriques, les enfants âgés de moins de seize ans.

L'IMMIGRATION AU CANADA, POUR 1911

Déjà, le courant de l'immigration pour 1911 est commencé au Canada. C'est par milliers que les émigrants y arrivent depuis un mois; c'est par dizaines de milliers qu'ils débarqueront chez nous bientôt. Une seule compagnie de navigation s'est, dès maintenant, engagée de transporter au Canada pas moins de 25,000 émigrants dans trois mois. Toutes les compagnies de navigation et de chemins de fer prévoient un trafic énorme, surtout dans les six mois qui vont suivre.

Les immigrants qui sont venus d'Europe, ce printemps, sont des sujets peu communs. La plupart s'en vont dans l'Ouest et la Colombie Anglaise; quelques-uns ont pris la direction d'Ontario. Plusieurs ont des capitaux importants, et l'on remarque parmi eux des pommiculteurs qui promettent de développer cette importante industrie au delà des Montagnes Rocheuses.

A quoi attribuer ce mouvement ascendant de l'immigration chez nous? Car, il faut bien l'avouer, jamais l'"Invasion" ne s'est annoncée plus envahissante, par le nombre d'émigrants, le Canada est un véritable Eldorado dans l'esprit, surtout, des habitants des Iles Britanniques on ne pense qu'à lui on ne parle que de lui, depuis quelque temps. La campagne de conférences entreprise partout par les compagnies de chemins de fer et de navigation, a fait beaucoup pour la reclame, et le retentissement plus récent de la Convention commerciale entre le Canada et les Etats-Unis a comblé la mesure. C'est pourquoi l'enthousiasme déborde et qu'il se manifeste par ce flot pressé de nouveaux citoyens canadiens.

Quel sera le lot de la Province de Québec dans ces nouveaux venus?

A propos de l'immigration au Canada, il n'est pas sans intérêt de signaler les efforts que l'on tente, de l'autre côté de la frontière, pour, sinon empêcher complètement l'exode des Etats-Unis vers le Nord-Ouest, du moins en limiter l'importance. On sent, cependant, que cela sera difficile; on émigre parce qu'on espère mieux ailleurs que là où on a toujours vécu, et les cultivateurs américains jettent les yeux sur le Nord-Ouest canadien comme sur une véritable Terre-Promise.

On se propose, aux Etats-Unis, de diriger surtout la migration des cultivateur américains vers les Etats du Montana, des Dakota nord et sud, du Minnesota, de l'Idaho, de l'Oregon et de Washington.

Pour arriver à ce but, on organisera un système de publicité intensive dont l'action bienfaisante, espère-t-on, se fera sentir bientôt partout.

Il est douteux, cependant, — tant le courant est fort, — que l'on puisse de sitôt empêcher ce

L'ALLIANCE NATIONALE

qu'on appelle dans quelque milieu "l'invasion pacifique du Canada."

La "Revue du Canada".

Avril 1911.

ENCYCLOPEDIE

Il vient de se vendre à Londres un exemplaire en bon état de la première édition des "Sonnetts de Shakespeare" (1609), provenant de la bibliothèque de sir Henry Saint-John Mildamy. Ce petit volume, qui ne compte que quarante pages, a été vendu \$4,000, ce qui met la page à \$100.

* * *

A quoi peut-on, en justice, reconnaître l'état d'ivresse? Le tribunal correctionnel de Mansion House a répondu à cette question en ordonnant à un prévenu soupçonné d'être ivre de se tenir "sur le pied droit et d'appliquer contre son mollet droit la plante de son pied gauche."

* * *

La réunion de famille la plus considérable encore vue en Canada, a été tenue près de Dover, Ont. Ceux qui y ont pris part sont les descendants de Christian, Jacob et Joseph Schneider, trois frères qui ont quitté la Pennsylvanie en 1806 pour venir s'établir dans le pays. Cette famille compte aujourd'hui plus de 2,500 descendants dont 1,700 ont répondu à l'invitation. La réunion a été inaugurée par la lecture dans une bible qui appartient à la famille depuis 1564. Il y aura une autre réunion de cette famille dans dix ans.

* * *

C'est l'Espagne puis l'Italie qui comptent le plus de nobles, quinze pour cent en moyenne. L'Allemagne est surtout le pays des docteurs de toute sorte.

* * *

La dette du Japon s'élevait à environ cinq dollars par tête avant la dernière guerre; elle dépasse en ce moment le chiffre de huit dollars et quatre-vingts cents.

* * *

En Belgique et dans les départements du Nord, les chiens remplacent les chevaux et les ânes, pour la traction des voitures légères, (laitiers, boulangers, chiffonniers, etc.)

* * *

Les cochers moscovites n'ont pas le droit d'user du fouet pour exciter l'ardeur ralentie de leurs chevaux. Il faut, d'ailleurs, se hâter de dire que dans aucune capitale européenne on ne voit de plus beaux attelages, même pour trainer de simples farces, et que, par conséquent, le fouet est un instrument dont l'utilité n'est pas démontrée.

**CONSEIL GENERAL
Etat Financier
AU 31 MAI 1911.**

CAISSE DE DOTATION

Contributions, \$18,758.09	Intérêts	\$ 19,901.18
\$1,143.09		
Balance 30 avril 1911		\$ 1,155,280.73
		\$1,175,181.91
Débourcés		
Bénéficiaires de membres décédés	\$	9,785.71
Invalides, Pension, 70 ans		200.00
Cse Gén. (5 p.c.)	\$937.90	Divers, \$
		1,164,258.30
Balance		\$1,175,181.91

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Contributions, \$1,864.20	Intérêts,	\$ 2,125.77
etc., \$261.57		
Balance 30 avril 1911		\$ 36,024.56
		\$ 38,150.33
Débourcés		
Indemnités, \$1,654.14	Remboursement, \$	1,654.14
Divers, \$23.00	Cse Gén. (5 p.c.)	\$93.21
Balance 31 mai 1911		36,379.98
		\$ 38,150.33

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Dépôts, \$435.08	Intérêts, \$106.90	\$ 541.98
Balance 30 avril 1911		109,265.95
		\$ 109,807.93
Débourcés		
Cercles		\$ 199.88
Balance 31 mai 1911		109,608.05
		\$ 109,807.93

CAISSE GENERALE

Cse. Dot. & Mid. (5 p.c.)	\$ 1,031.11
Rétrib., \$245.35	Drt. & Hon., \$191.00
Revue, \$14.50	Fournit. \$69.86
Assce. Off., \$8.00	Divers, \$47.25
Balance 31 mai 1911	\$ 3,607.07
	\$ 911.64

Débourcés

Poste, etc., \$100.93	Papeterie, etc., \$165.43	\$ 266.36
Loyer, \$11.13	Salaires, Empl. Bureau, \$5,765.	598.78
Divers, (Bur.), \$26.12	Off. Gén. (Rémunr.), \$291.66	317.78
Fournitures, \$1,096.24	Revue, \$15.00	1,111.24
Organisation, \$250.06	Propagande, \$1,308.02	1,558.08
Inspection, \$546.11	Enquêtes, \$90.27	636.38
Remboursement, \$12.45	Divers, \$13.10	25.55
Mobilier, \$	Session, C. G. \$	
Balance 30 avril 1911		\$ 4,514.17
		\$ 4.54

RESUME

Dépôt, Gouvernement N.B.	\$1,164,258.30
Caisses des Malades	36,379.98
Caisses d'Epargne	109,608.05
Surplus de remises	469.34
	\$1,310,715.67
Caisses Générale, découvert	911.64
	\$1,309,804.03

PLACEMENTS DE FONDS

Fabriques	\$ 99,348.71
Municipalités scolaires	57,313.70
Municipalités	35,720.00
Prêts Hypothécaires	1,056,906.50
Dépôt, Gouvernement N.B.	10,000.00
Banques Hochelega, Provinciale, Nationale et Epargne	
Cercles	61,258.74
Immeubles	
Avance par Banques pour compléter prêts	\$1,320,547.66
	10,743.62
	\$1,309,804.03

Attesté à Montréal, 31 mai 1911.
ALF. ST-CYR, Trés.-Gén.
Certifié correct,
O. BOURDON,
J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			CERC. PAVC.	DÉCÈS			Médicin Examinateur
		Age	Cercle ou B. P.	Date		date	Age	Cause	
1178	Raphael S. Léger	53	Evangeline No. 259	7-9-05	2000	9-9-10	58	Cancer du foie	L. N. Bourque
1174	Dosithée Joly	18	Cadieux No. 212	24-9-05	1000	2-2-11	23	Fièvre typhoïde	J. J. Guertin
1176	Stanislas Cardinal	31	St-Joseph No. 1	24-5-93	1000	4-4-11	59	Apoplexie cérébrale	G. Larin
1176	Jos. Alf. de Villers	62	St-Charles No. 10	30-6-00	1000	16-4-11	42	Paralyse générale	C. A. Daigle
1177	Narcisse Proulx	51	St-Evariste No. 137	25-7-98	2000	18-4-11	64	Néphrite chronique	J. E. Bernier
1178	Elz. Cunningham	24	Laval No. 21	4-1-94	1000	2-1-11	40	ante, Hémiptérisie foudroy	J. Guérard
1179	Henri St-Arnaud	22	Ste-Genève de B.	30-12-01	1000	1-5-11	32	Appendicite	F. X. Baril
1180	Jos. Rodrigue	46	St-Frs d'Assise	30-4-05	1000	2-5-11	52	Asytole	J. E. Bernier
1181	Théo. St-Arnaud	43	St-Genève de B. B.P. St-Sébastien No	30-10-99	1000	7-5-11	55	Tuberculose pulm.	F. X. Baril
1182	Pierre Roy	41	252	27-8-99	1000	10-5-11	58	Cancer	J. E. Bernier

ACCUSE DE RECEPTION

Almaville, 11 avril, 1911.

M. Georges Monet,

Sec. Gén. Alliance Nationale, Montréal.

Cher monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai reçu, en onze courant, par l'intermédiaire de M. Camille Manseau, Inspecteur, les deux chèques de l'Alliance Nationale, No 17145 et 17146, au montant de \$250.00 chacun, en règlement du certificat de dotation No 35037, dont feu Ernest Pruneau, mon fils, était porteur.

Veuillez accepter mes remerciements les plus sincères et me croire,

Votre tout dévoué, OLIVA PRUNEAU.

Ste-Julienne, 20 avril 1911.

M. G. Monet, Sec. Gén. Alliance Nationale.

Cher Monsieur,

Nous prêtres, Y. M. Morin et Alcide Forest, exécuteurs, accusons réception de votre chèque de \$1,000.00 sur la succession de feu Révd. Alphonse Viau, curé de Ste-Julienne. Nous vous remercions bien cordialement au nom des héritiers du dit feu M. Viau de vous être rendus dès notre première réclamation à notre humble demande.

Nous sommes vos tout dévoués,

Y. M. MORIN, Ptre. ALCLIDE FOREST, Ptre.

Exécuteurs testamentaires.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans les cas où les paroisses portent les mêmes noms dans des comités différents.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABBREVIATIONS. — C.I. signifie Cercle; Sb. P. G. substitut du P. G.; S. A. Sec.-archiviste; S. F. Sec.-maître; T. Trésorier; Md.-E. Médécine-examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par ligne ou partie de ligne d'imprimé, par année.

- No 1-CI. ST-JOSEPH, Montréal. Jos. Picard, Prés. 557 St-Antoine; G. Larin, Md.-E., 383 St-Denis; O. Bourdon, S. A., 201 Versailles; Ant. Guyot, T., 115 Champlain. Réun. 2e et 4e jan., 8 h. p.m., sous-sol église St-Joseph.
- No 3-CI. BEAUHARNOIS. Jos. Fortier, S.A., André Leduc, T. Réun. 2e mar. 8 h. p.m., salle Vachon.
- No 5-CI. VILLE MARIE, Montréal. Ed. Barolet, S.A., 119 Lacaille; Ev. Daoust, T., 567 St-Antoine; J. Girard, Md.-E., 504 Dorchester; O. Têl. Up 2594. Réun. 2e et 4e mar. 8 h. p.m., salle Ruby, 93 Fulford.
- No 6-CI. SACRE-COEUR, Montréal. Rév. P. L. Adam, Chaplain, Chan. Hon.; J. O. Pesant Sb. P.G., 83 Champlain; J. Wilf. Michaud, Prés., 548 Plessis; J. G. Messias, S.A., 323 Mont-Royal E.; W. Duvalot, T., 784 Ontario Est. Réun. 2e et 4e mar. 8 h. p.m., salle St-Vincent de Paul. Réun. 2e et 4e mar. 8 h. p.m., salle St-Vincent de Paul. Réun. 2e et 4e mar. 8 h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
- No 7-CI. STE-ANNE DE BELLEVUE. E. J. Boissard de Ville.
- No 8-CI. ST-PIERRE, Montréal. Théo. Bénard, S.A., 136 St-André; J. A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jan., 8 h. p.m., salle Dionne, 734 Ste-Catherine Est.
- No 9-CI. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq. Cartier, Alphonse Boleau, S.A., Isle Bizard; A. Z. Libersan, T. Réun. 2e mar. 7 h. p.m., chez le notaire Libersan.
- No 10-CI. ST-CHARLÈS, Montréal. A. Lachapelle, Prés., 320 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 St-Jacques. Réun. 2e et 4e mar. 8 h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
- No 11-CI. ST-PIERRE, Montréal. J. E. LaFontaine, S.A., et T., 147 Parc LaFontaine. Réun. 1er et 3e jan., 8 h. p.m., 174 Berri.
- No 15-CI. ST-JEROME, Co. Terrenceon, S. Thibault, S.A.; F. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., magasin Thibault.
- No 22-CI. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois. Omer Gagnon, S.A.; Ls. Legault, Md.-E., T. Réun. 2e jan., 8 h. p.m., salle Legault.
- No 24-CI. NOTRE-DAME de la GARDE, Isle Grot, Joseph Lalonde, S.A.; W. Pilon, T. Réun. 3e jan., 2-1/2 h. p.m. bureau du curé.
- No 25-CI. LAROCQUE, Sherbrooke. J. B. Duchesneau, S.A.; E. P. Béard, T. Réun. 3e jan., 7.30 p.m., chez Murray, rue King.
- No 26-CI. ST-LOUIS de TERREBONNE, M. Abbé Jos. Comtois, chapelain; Art. Sancaquet, Prés.; M. Gauthier, S.A. Réun. 2e et 4e mar.

- No 29-CI. HOCHÉLAGE, Montréal. A. Roy, S.A., 192 Jollette; W. Desjardins, S.F., 16 Dézery. Réun. 2e et 4e mar. 8 h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.
- No 31-CI. MONTCALM, St-Jacques l'ancien. Amédée Dugas, Prés.; Angelbert Forest, S.A., Mag. Granger. T. Réun. 2e dim. 8h., salle publique.
- No 34-CI. SALABERRY, Valleyfield. M. Chate, S.A.; Léopold Laplante, T. Réun. 1er, 3e dim., salle Monette, rue Ste-Cécile, 1h.
- No 37-CI. CONTRECOEUR, Emile Lacasse, S.A.; J. A. Cormier, T. Réun. 2e jan., salle du Conseil, 7h.
- No 42-CI. ST-VINCENT, Montréal. Jos. Laplante, S.A.; 12 Fulford; Paul Bildeau, T., 196 Larivière; Dr. F. LeFils, Md.-E., 67 Dufresne. Réun. 2e jan., 8h., salle Granger.
- No 44-CI. ST-LOUIS, Montréal. G. A. Mailloux, S.A., 809 de Montigny Est; Jos. de Vaudreuil, T., 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e mar., 8h. p.m., salle Brault, 671 rue Berri.
- No 46-CI. RIGAUD, J. A. H. Chevrier, S.A.; Jules A. Desjardins, S.F. Réun. 2e dim., au bureau J. A. Desjardins, 8h. p.m.
- No 49-CI. THOMAS-CARTIER, Lachine. J. S. A. Ashby, S.A.; Robert Bourne, T. Réun. 2e, 4e mar., 8h., salle Union St-Joseph.
- No 50-ST-GUILLEAUME. P. E. Sylvester, S. A.; L. A. D. Gauthier.
- No 54-CI. ST-EJEAN CHRYSOSTOME, Co. Chateauguay. J. E. Dérome, S.A.; J. Toupin, T. et Md.-E. Réun. 2e jan., 7h. p.m., salle du Conseil.
- No 58-CI. STE-JUSTINE, Georges Desparois, S.A. N. Bédard, T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., chez M. Desjardins, L'Assomption.
- No 60-CI. SOULANGES, Les Cèdres, Roch Leroux, S.A., Cascades Point; C. Labourdrière, T. Réun. 2e jan., 8h. p.m., 840 N.-D. de Hull, Hor. Pitre, S.A., 25 Britannia; Henri Rivest, T., 119 Principale. Réun. 2e jan., 8h., rue du Lac, 2e et vend. 8h.
- No 65-CI. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie. Médard Forest, S.A.; Geo. Dufort, N.P., S.F. Réun. 2e jan., 8h., chez M. Dufort, N.P.
- No 66-CI. L'ARCADE, Alb. Durancœur, S.A.; I. B. Hébert, T. Réun. 4e jan., 8h. p.m., 400 St-Pierre, S.A.; J. A. Viger, Md.-E., 74 Ste-Anne. Réun. 1er, 3e mar., 8h. p.m., 86 St-Simon, 8h.
- No 69-CI. ST-GEORGES, Maisonneuve. Olivier Lafortune, Prés., 429 Dorion; J. B. A. Quintal, Md.-E., 171 Létourneux; Léon Houle, T., 305 Adair R.D. 3e jan., 8h., 139 Létourneux.
- No 72-CI. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chaplain; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Avila Rouleau, Prés.; E. Landry, Md.-E.; Will. Dumontier, S.A.; Ch. L'Heureux, T. Réun. 2e jan., 7h.
- No 73-CI. ST-JEAN, J. Allaire, S.A.; A. E. L'Écuyer, T., 45 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mar., 7.12h. p.m., salle Grégoire.
- No 79-CI. BOURGET, Montréal. A. Corsin, Md.-E., 218 Maisonneuve; Tél. E. 3765; J. A. Forget, T., 864 10h. a.m. à 8h. p.m. Réun. 2e, 4e mar., 784 Ste-Catherine E.
- No 80-CI. PIERREVILLE, H. L. Shooner, S.A.; R. Shooner, T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., salle Shooner.
- No 82-CI. ST-CASIMIR, J. Ern. Carrier, S.A.; Henri Tardif, T. Réun. 2e, 4e jan., 7.30h. p.m., salle Frenette.
- No 92-CI. ST-JOACHIM, Louisville. J. A. Vadeboncoeur, S.A.; Horm. LeBlanc, T. Réun. 15 et dernier de mois, édifice Réair, 8.30h. p.m.
- No 100-CI. ST-FRANÇOIS-XAVIER, Beauceville. E. O. Lemieux, S.A.; God. Lachance, T. Réun. 2e jan., 7h. p.m., salle Lachance.
- No 101-CI. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce. S. Farnet, S.A. et T. Réun. 2e dim., à la salle publique, 1.30 p.m.
- No 107-CI. ST-CYPRRIEN, Napierreville. P. Rancourt, S.A. et T. Réun. 4e jan., 7h. p.m.
- No 108-CI. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adél. Turmel, Chaplain; N. E. Papiilon, Sb. P.G., 358 St-Jean; Jos. Rondeau, Prés., 418 St-Jean; J. N. Gingras, Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 418 St-Jean.
- No 112-CI. de LORIMIER, Montréal. Léon Desautels, Prés., 796 Marie-Anne, E.; Emile Guyon, S.A.; T. Réun. 2e jan., 7.12h. p.m., 1233 Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jan., 8h. p.m.
- No 114-CI. ST-EUSEBE, Montréal. Théo. Clermont, S.A., 1233 Ontario E.; J. A. Ranger, Md.-E. et T. Lafontaine et Iberville, 8h. p.m.
- No 116-CI. N.-D. de L'ANBY, Clarence Fortin, S.A.; P. A. Peltier, T. Réun. 2e mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 117-CI. ST-AUGUSTE, Montréal. J. A. Delorme, S.A., 2331 Lowery; Ls. DesRosiers, T., 2354 St-Jacques. Réun. 1er, 3e mar., 7h. p.m.
- No 118-CI. GARNEAU, Montréal. Moïse Vincent, S.A., 1019 Cartier; Jos. Labelle, T., 199 Vinet. Réun. 3e mar., salle Duvernay, 45 Vinet, 8h. p.m.
- No 119-CI. ST-ETIENNE, Abbé J. B. Grenier, curé, S.A.; Abbé I. Grenier, vic., Sb. P.G.; J. P. Jacob, S.A.; et T.; L. N. E. Lacourrière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle du Conseil.
- No 124-CI. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières. Pierre Leclerc, S.A., 12 de Tonnancourt; L. G. Jourdain, T., 28 St-François-Xavier. Réun. 2e mar., 8h., 29 du Platon.
- No 125-CI. STE-GENEVIÈVE de BATICAN, Rév. M. le curé J. A. Lesieur, Chaplain; Donat Bouché, Sb. P.G.; Will. Rivard, Prés.; L. M. I. Thibault, S.A.; O. Duval, T.; F. X. Baril, Md.-E. Réun. 2e dim., après la messe, 8h. p.m., chez le curé.
- No 126-CI. ST-EDOUARD, Montréal. T. Ratelle, S.A., 3043 Hôtel de Ville; J. B. Beaudry, T., 671 Huntly. Réun. 2e, 4e mar., salle St-Edouard, 358 Beaubien, 8 h.
- No 127-CI. OLLIER, Montréal. Victor Lamontagne, Prés., 127 E. Paris; S.A., 49 Mentha; Ls. A. Lamarre, T., 252 St-Denis; O. Noël, Md.-E., 156 Parc LaFontaine. Réun. 3e mar. Moncton National, 8h. p.m.
- No 136-CI. BRUCHESI, Montréal. J. M. E. Lari-

- chelière, S.A., 366a Montcalm; J. Arm. Raynaud, T., 494 St-Christophe; Z. Comtois, Md.-E., 1371 Notre-Dame Est. Réun. 1er, 3e ven., 688 Plessis, 8h. p.m.
- No 140-CI. CHICOUTIMI, D. V. Morrier, S.A.; Alb. Morrier, T. Réun. 1er ven., bureau Cie des Eaux et Electricité, 8h. p.m.
- No 145-CI. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Pierre. J. G. Ruinange, S.A., 54 St-Jean-Baptiste, passage Ste-Clotilde; Eug. Gauron, T. Réun. 2e dim., No 148-CI. CHENIER, Montréal. Gaud. Guay, S.A.; 75 Centre; Uric Leclerc, T., 330 Chateauguay; Dr. H. Campeau, Md.-E., 1397 Notre-Dame O., Tél. M. 5577. Réun. 2e mar., 8.30h. p.m., 992 Charlevoix.
- No 149-CI. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal. E. A. Desrochers, S.A., 119 Bover; R. F. Lachance, T., 715 Sanguinet; P. Barrette, Md.-E., 1951 St-Denis. Réun. 2e, 4e ven., 777 Sanguinet, 8h. p.m.
- No 150-CI. LARTIGUE, Montréal. Ros. Bergeron, Sb. P.G.; Aldéric Lachapelle, Prés.; C. E. Lacas, S.A.; J. I. Lavigne, Sb. P.G.; Deschatelets, Md.-E. Réun. 2e dim., 1 h. p.m., salle Guay, Beauvoir.
- No 158-CI. LECLERC, Woonsocet. R. I. James Fontaine, S.A., 114 Brook; J. B. A. Savard, T., 378 P. L'Assomption. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., au Cercle National, Ed. de l'Assomption, rue Main.
- No 159-CI. BELAND, Pte. Central Falls, R. I. E. LaMontagne, S.A., 52 School; J. E. LaBrosse, T., 68 Clay. Réun. 1er jan., 8h., salle St-J. E.
- No 160-CI. VERDUN, J. A. A. Leclair, S.A., 106a de l'Eglise; Edgar St-Onge, T., de l'Eglise. Réun. 1er, 3e mar., salle Collège Commercial, rue Guay, 8h. p.m.
- No 162-CI. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savigne, S.A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., 105 St-Jacques.
- No 163-CI. DOLLARD, Montréal. T. Blais, Prés., 286 Liverpool; N. Desjardins, S.A., 140a Clark; Isaïe Goulet, T., 246 Hibernia. Réun. 1er, 3e mar., 8h. p.m., salle Unity, 590 Wellington.
- No 164-CI. LEON XIII, Montréal. R. Guertin, Prés.; E. C. L. Lévesque, T., 1489 St-Hubert; A. G. A. Ricard, Md.-E., 473 St-Denis. Réun. 4e jan., 571 Berri, 8h. p.m.
- No 171-CI. CREMAZIE, Montréal. Nap. Royal, Prés.; J. O. Gaspé; Nap. Girard, S.A., 1313 Hôtel de Ville; Alex. Dronin, T., 87 Laurier E.; Dr. E. Peltier, Md.-E., 1820 Blvd. St-Laurent. Réun. 2e, 4e mar., édifice Bq. des Marchands, 8h. p.m.
- No 173-CI. CONTANT, Montréal. Henri Lachance, Prés., 1450 St-Hubert; J. B. Desbois, S.A., 1019 St-Jacques; Ed. Lacombe, T., 474 Dorchester E.; J. E. Bastien, Md.-E., 176 Visitation. Tél. Bell Est. 3424. Réun. 2e, 4e mar., 567 de Montigny Est, 8h. p.m.
- No 174-CI. ST-JEAN de la CROIX, Montréal. D. Juteau, Prés., 1019 Clarke; H. Paradis, S.A. et T., 205 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mar., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
- No 177-CI. PAPINEAU, Montréal. R. Huberdeau, S.A., 23 Dufresne; J. A. Favreau, S.F., 15 Dufresne. Réun. 1er, 3e jan., 5 Dufresne, 8h. p.m.
- No 200-CI. ST-CAMILLE, Co. Wolfe. Anatole Beaubien, S.A. et T. Réun. 2e dim., 8h. p.m.
- No 182-CI. RACINE, Weedon, S.A. et T. Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7h. p.m.
- No 183-CI. ST-ROSPER, Co. Champlain. J. P. Houde, S.A.; Idouide Houde, T. Réun. 2e mar., 7.30h. p.m., chez le Sec.-archiviste.
- No 186-CI. ST-ALPHONSE, Theford Mines. Emile Vaillancourt, S.A. et T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., 12.30 p.m.
- No 192-CI. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.A.; Benj. Demers, T. Réun. 2e dim., salle Lafleur, 7h. p.m.
- No 189-CI. ST-DESIRE Black Lake, C. D. Paradis, Prés. et Md.-E.; Jean Napert, V. Prés.; David Champagne, S.A.; J. K. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle Champagne, 11h. p.m.
- No 190-CI. ST-FERDINAND, P. A. Roberge, S.A. et T. Réun. le 28 de mois, salle Roberge, 8h. p.m.
- No 200-CI. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Shefford. J. M. Bourgeois, S.A.; Alb. E. Chagnon, T. Réun. 3e dim., après grand-messe, salle de la Fabrique.
- No 195-CI. DUMOULIN, Yamachiche. A. J. Descoteaux, S.A. et T. Réun. 2e dim., 3e, 5e Descoteaux. Réun. 2e et 4e mar., 1041 St-Jacques, 8h. p.m.
- No 204-CI. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Corner. Thé. J. Goyette, S.A.; J.B. Morin, T. Réun. 2e dim., après la messe, salle Forest, 8h. p.m.
- No 204-CI. PIE X, West Shefford. J. H. Groulx, S.A. et T. Réun. 2e jan., 8h. p.m., 1249 St-Jacques, 8h. p.m.
- No 205-CI. LAFONTAINE, Montréal. J. E. Beaujeu, Sb. P.G., 295 St-Charles; Ls. R. Riendeau, Prés., 440 Centre; P. Dulude, S.A., 130a G. Verdun; T. Collette, T., 715 Charlevoix. Réun. 1er, 3e mar., 750 Charlevoix, 8h. p.m.
- No 171-CI. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe. J. O. Vézina, S.A.; L. E. Charbon, T. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. W. Boulet, 7h. p.m.
- No 208-CI. ST-OURS, J. M. Richard, N.P., S.A.; J. H. A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim., 11h. a.m., chez M. Richard.
- No 209-CI. COURCELLES, Geo. Garant, S.A.; Nap. Brousseau, T. Réun. 2e dim., 7h. p.m.
- No 210-CI. ST-VITAL, Lambton. Valm. Devaux, S.A.; Elzéar Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11h. a.m.
- No 183-CI. ST-ROCH, Co. L'Assomption. Arc. Lebeau, S.A. et T.; J. A. Labrèche, Md.-E. Réun. 2e dim., après vêpres, chez le Secrétaire, 7h. p.m.
- No 217-CI. STE-PRAXEDE, Bromontville. J. O. Desmaris, S.A.; Ernest Bélanger, T. Réun. 2e mar., 7.30h. p.m., salle du Conseil Municipal.
- No 218-CI. GRAVEL, L'Assomption. J. C. A. Rose, S.A. et Md.-E.; J. C. St-Amant, N.P., T. Réun. 3e jan., 7h. p.m., bureau du notaire St-Amant.
- No 221-CI. ST-MALACHE, Ormatown. L. A. Rousselle, N.P. S.A.; J. E. Dadus, S.F. Réun. 2e dim., salle de l'École catholique, 11.30h. a.m.
- No 222-CI. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J. A. Piamondon, Prés.; J. O. Bélanger, S.A., 248 Richelieu; Jos. Moffet, T., 127 Desfossez, Réun. 3e ven., 8h. p.m., 3 Charest.

No 234—CL. IMMACULEE CONCEPTION. Cook-shire. Art. Laprise, S.A.; M. L. Rousseau T. Réun. 3e dim 7.30h. p.m. école catholique, village.

No 231—CL. LA VIOLETTE. Capelton. Cléop. Carboneau, S.A. et T. Albert Mines. Réun. 1er dim. 1h. p.m., à la sacristie.

No 233—CL. D'YOUVILLE. Sherbrooke. H. N. Brien. Prés. 86 King; Alb. C. Demers, S.A. et T. 13c Gillespie. Réun. 2e dim. 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires 77 King.

No 235—CL. ROBERVAL. Asbestos. J. O. A. Delisle, S.A. Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim, 4h. p.m., salle Bruneau.

No 236—CL. de BEAUJEU. Wotton. Elz. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., à 12.30h. p.m., salle publique du village.

No 240—CL. ROUSSIN. Pointe-aux-Trembles. Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., chez M. O. Gervais.

No 244—CL. ST-PHILIPPE. Windsor Mills. W. Beaufré, S.A.; Omer Reité, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., sous-bassement de la sacristie.

No 246—CL. ST-THOMAS. Compton. Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h., chez M. Frs Audet.

No 247—CL. STE-EULALIE. Riv. Phil. Ducharme, Chaplain; A. Gauthier, Prés.; E. de Laurier, S.A. et T. Réun. 3e sam., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.

No 251—CL. de LA PELTRIE. Rockland. Co. Stanstead. F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.

No 261—CL. L'ÉVENANT. Paquetville. Co. Compton. L. G. Garon, S.A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.

No 263—CL. ARTHABASKA. A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 265—CL. RIVIERE-À-PIERRE. Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim., 11.2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267—CL. ROYAL. Montréal. I. D. Marcotte, S. A. 1094 Sauguisserie E.; Alex. Drouin, T., 87 Ave. Laurier E. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., 17 av. Laurier E.

No 277—CL. POINTE-CLAIRE. I. P. Legault, S.A. et T. Réun. 4e mar., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 279—CL. BOSSUET. Knowlton. Co. Brome. L. A. Gingras, S.A.; L. Ledoux, T. Réun. dern. dim., après grand'messe, à la sacristie.

No 284—CL. ST-PRIME. Co. Chicoutimi. Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.

No 294—CL. CHAPLEAU. Labelle. Nap. Mariner, S.A. et T. Réun. dern. dim., au Club Athlétique.

No 295—CL. STE-AGATHE. Co. de Terrebonne. Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.

No 302—CL. OKA. Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Quimet, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. 3.30h. p.m., à l'école.

No 309—CL. ST-ALEXANDRE. Co. Iberville. Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle M. Anz. P. Gosselin.

No 311—CL. VILLERY. Montréal. Pierre Beaucage, S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Roy, T., 2473 Labelle. Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St-Hubert.

No 314—CL. PARENT. Lennoxville. E. Iréxé Beau-doin, S. A. et T. Réun. dern. dim., 2.30h. p.m., chez M. La Beau-doin.

No 316—CL. COULONGE. Roxton Pond. Félix La-rose, S.A.; Jos. Fournier, T. Réun. 2e dim., après la messe, chez M. P. Larose.

No 317—CL. SIR GEORGE-ETIENNE CARTER. St-Joachim. Co. Shefford. R. Latour, S.A. et T. Réun. 4e dim., après la messe, chez R. Latour.

No 318—CL. BRASSARD. Dalhousie, N.B. A. J. LeBlanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., à la salle de l'église.

No 320—CL. DUQUETTE. Montréal. Hector Charrette, S.A., 965 St-Hubert; R. Millette, T., 635 Berri. Réun. 1er, 3e ven., 8h. p.m., à la salle St-Édouard, 256 Lévescaultière E.

No 321—CL. D'AMOUR. Edmundston. Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eusèbe Lajoie, T. Réun. 3e dim. 1.30h. p.m., salle Ed. Ouellet.

No 323—CL. BÉLAMBÉ. Grand Falls, N.B. Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M. Syl. Martin.

No 325—CL. MOREAU. St-Marc. Co. Verchères. Clovis O. Senecal, S.A. et T. Réun. 1er dim., 4h. p.m., salle publique.

No 327—CL. ST-ARSENE. Montréal. R. Jolicoeur, S.A., 2903 St-Hubert; Jos. Beauvais, T., 1995 Dufferin. Réun. 2e, 4e mer., 8h., coin Boyer et Bélanger.

No 328—CL. D'AILLON. Outremont. L. P. Lasnier, S.A. et T. 1097 Van Horne. Réun. dern. mer., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 329—CL. PONTIAC. Ville Marie. J. A. Dion, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8.30h. p.m.

No 330—CL. DUHAMEL. Rapide de l'Original. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h., chez M. Y. Charette.

No 333—CL. CHATEAUBRIAND. Montréal. L. Millette, S.A., 588, 6e av., Rosemont; Art. Lamarche, T., 1778 Iberville. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., sous-bassement église Ste-Philomène de Rosemont.

No 334—CL. DORION. East Broughton. Alph. Casgrain, S.A.; J. E. Cliche, Md.-E. et T. Réun. 3e mer., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.

No 336—CL. BRAND. St-Jacques de Kingsy. Alf. Caillé, S.A.; Eug. Caillé, T. Réun. 3e dim., à la salle publique.

No 338—CL. LA TUQUE. Co. Champlain. J. Art. Carignan, S.A.; W. Chassou, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.

No 340—CL. BOUGRUES. Hearst, Co. S.A.; Jos. Ed. Piché, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Nunzio.

No 343—CL. LAVARDE. Montréal. R. Léfrancois, S.A.; J. N. Carrière, T.

No 344—CL. ST-ANDRÉ. St-Agathe. Man. Ad. Borne, S.A. T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.

No 347—CL. LAPELLE. Ste-Anne de la Pérade. Emile Langlois, S.A.; J. Duquette, T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle du Conseil Municipal.

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 500	80.50
" " " " " " " " " " " "	1.00
" " " " " " " " " " " "	2.00
" " " " " " " " " " " "	3.00
Droit d'inscription à la Caisse des Malades	0.50
Honoraire d'examen médical	2.00

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉ PAR
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL
57, Avenue Viger B. P. Boite 2179
Téléphone Bell : Est, 3017-3018

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age à l'admission	MONTREAL				Age à l'admission	MONTREAL			
	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00		\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
16	0.85	1.10	2.20	3.30	16	0.85	1.10	2.20	3.30
17	0.85	1.10	2.20	3.30	17	0.85	1.10	2.20	3.30
18	0.85	1.10	2.20	3.30	18	0.85	1.10	2.20	3.30
19	0.85	1.10	2.20	3.30	19	0.85	1.10	2.20	3.30
20	0.85	1.10	2.20	3.30	20	0.85	1.10	2.20	3.30
21	0.85	1.10	2.20	3.30	21	0.85	1.10	2.20	3.30
22	0.85	1.10	2.20	3.30	22	0.85	1.10	2.20	3.30
23	0.85	1.10	2.20	3.30	23	0.85	1.10	2.20	3.30
24	0.85	1.10	2.20	3.30	24	0.85	1.10	2.20	3.30
25	0.85	1.10	2.20	3.30	25	0.85	1.10	2.20	3.30
26	0.85	1.10	2.20	3.30	26	0.85	1.10	2.20	3.30
27	0.85	1.10	2.20	3.30	27	0.85	1.10	2.20	3.30
28	0.85	1.10	2.20	3.30	28	0.85	1.10	2.20	3.30
29	0.85	1.10	2.20	3.30	29	0.85	1.10	2.20	3.30
30	0.85	1.10	2.20	3.30	30	0.85	1.10	2.20	3.30
31	0.85	1.10	2.20	3.30	31	0.85	1.10	2.20	3.30
32	0.85	1.10	2.20	3.30	32	0.85	1.10	2.20	3.30
33	0.85	1.10	2.20	3.30	33	0.85	1.10	2.20	3.30
34	0.85	1.10	2.20	3.30	34	0.85	1.10	2.20	3.30
35	0.85	1.10	2.20	3.30	35	0.85	1.10	2.20	3.30

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire
M. le Chanoine G. Gauthier, Aumônier

BUREAU EXECUTIF

Ls-Arsène Lavallée C. R., Président Général
Jos. Contant, pharmacien, Ancien Prés. Général
A.-G.-H. Béique M. D., 1er V.-Prés. gén.
F.-C. Laberge I. C., 2ème V.-Prés. gén.
Georges Monet, comptable, Secrétaire Général
A. St.-Cyr courtier d'ass., Trésorier Général
Théo. Cypriot M. D., Médecin en Chef
S. Beaudin, C. R., Avisaier Légal
Ernest Brossard, avocat, Directeur
Eug.-H. Godin, avocat, Directeur
L.-O. Dauray, N. P., Directeur
Fr. Fauteux, avocat, Directeur
P.-H. Bédard, M. D., Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection

Chs Duquette, Inspecteur en Chef
Cam. Manseau, Inspecteur
G.-H. Vaillancourt, Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général
Heures de Bureau : 11½ A.M. à 12½ P.M.
Percepteur (Art. 182)
M. JODON, 57, AVENUE VIGER
MONTREAL

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age à l'admission	MONTREAL				Age à l'admission	MONTREAL			
	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00		\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
16	0.45	0.90	1.80	2.75	16	0.45	0.90	1.80	2.75
17	0.45	0.90	1.80	2.75	17	0.45	0.90	1.80	2.75
18	0.45	0.90	1.80	2.75	18	0.45	0.90	1.80	2.75
19	0.45	0.90	1.80	2.75	19	0.45	0.90	1.80	2.75
20	0.45	0.90	1.80	2.75	20	0.45	0.90	1.80	2.75
21	0.45	0.90	1.80	2.75	21	0.45	0.90	1.80	2.75
22	0.45	0.90	1.80	2.75	22	0.45	0.90	1.80	2.75
23	0.45	0.90	1.80	2.75	23	0.45	0.90	1.80	2.75
24	0.45	0.90	1.80	2.75	24	0.45	0.90	1.80	2.75
25	0.45	0.90	1.80	2.75	25	0.45	0.90	1.80	2.75
26	0.45	0.90	1.80	2.75	26	0.45	0.90	1.80	2.75
27	0.45	0.90	1.80	2.75	27	0.45	0.90	1.80	2.75
28	0.45	0.90	1.80	2.75	28	0.45	0.90	1.80	2.75
29	0.45	0.90	1.80	2.75	29	0.45	0.90	1.80	2.75
30	0.45	0.90	1.80	2.75	30	0.45	0.90	1.80	2.75
31	0.45	0.90	1.80	2.75	31	0.45	0.90	1.80	2.75
32	0.45	0.90	1.80	2.75	32	0.45	0.90	1.80	2.75
33	0.45	0.90	1.80	2.75	33	0.45	0.90	1.80	2.75
34	0.45	0.90	1.80	2.75	34	0.45	0.90	1.80	2.75
35	0.45	0.90	1.80	2.75	35	0.45	0.90	1.80	2.75

L'Alliance Nationale

Capital de Réserve
Dans sa caisse de dotation, (assurance) de vie, 31 Mai 1911 \$1,164,258.30
Dans ses caisses locales des malades, au 1er Janvier 1910 231,525.15
Dans sa caisse centrale des malades 31 Mai 1911 36,379.98
Total 1,432,163.43

Après 18 ans d'opération
Effectif - 21 359 membres en règle au 1er Avril 1911.
Nombre de cercles en règle au 1er Juillet 1911 319
Nombre de bureaux de perception en règle au 1er juillet 1911 100

FONDEE EN 1900 Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.
Président : M. H. Laporte,
Gérant Général : Tancredé Bienvenu

Capital Autorisé, \$2,000,000.00
Capital payé - \$2,500,000.00
Réserve et Surplus - 1,000,000.00
43c, 674.46

Département d'Épargne ordinaire @ 3%
Certificat de Dépôt @ 3½%

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelaga MONTREAL

Capital autorisé : \$ 4,000,000
Capital payé : - \$ 2,500,000
Fonds de réserve et surplus \$23,000,000
Total de l'actif au-delà de \$22,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt DEUX FOIS par année.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
16	35	27	40	17	35	28	40
18	35	29	41	19	36	29	41
20	36	31	42	21	37	32	42
22	37	33	43	23	38	34	43
24	38	35	44	25	39	35	44
26	39	36	45	27	40	36	45
28	40	37	46	29	41	37	46
30	41	38	47	31	42	38	47
32	42	39	48	33	43	39	48
34	43	40	49	35	44	40	49
36	44	41	50	37	45	41	50
38	45	42	51	39	46	42	51
40	46	43	52	41	47	43	52
42	47	44	53	43	48	44	53
44	48	45	54	45	49	45	54
46	49	46	55	47	50	46	55
48	50	47	56	49	51	47	56
50	51	48	57	51	52	48	57

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général 10c par membre par mois pour rétribution.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin
AVOCATS
30, RUE SAINT-JACQUES
Imp. "La Patrie"